

le Manège de Reims
SCÈNE NATIONALE

CRÉATION D'UNE NOUVELLE IDENTITÉ
VISUELLE ET DES SUPPORTS DE
COMMUNICATION

CAHIER DES CHARGES / 15 décembre 15

LE MANÈGE DE REIMS
2, bd du Général Leclerc
CS 80016
51724 Reims cedex
www.manegedereims.com

CONTACT
Guillaume Schmitt
Responsable de la communication
g.schmitt@manegedereims.com

SOMMAIRE

1 - Contexte et objet de la consultation

2 - Le Manège de Reims

a - Un lieu dédié à la danse et aux arts du cirque...

b - ... implanté sur un territoire où coexistent de nombreux projets.

c - Un site d'exception pour les artistes et le public mais trop peu tourné vers l'extérieur et mal mis en valeur.

d - « Le Manège de Reims » une appellation sujette à confusion.

e - Un nouveau regard.

3 - La communication et ses cibles

a - Descriptif du dispositif actuel

b - Les attentes

4 - Modalités de consultation

a - Diffusion de l'appel à candidature sur la base du cahier des charges.

b - Réception des offres.

c - Sélection de trois agences appelées à réaliser un avant-projet sommaire.

d - Réalisation des avant-projets sommaires.

e - Composition du jury.

f - Critères de choix.

5 - Calendrier

1 - CONTEXTE ET OBJET DE LA CONSULTATION

En juin 2015, le Manège de Reims Scène nationale a changé de direction avec la nomination de Bruno Lobé. La saison 15/16 dont la programmation a été mise en place par la direction précédente représente une année de transition avant le lancement d'un nouveau projet artistique pour la saison 16/17.

Dans cette perspective, l'objet de cette consultation est le choix d'une agence de design graphique en vue de la création de l'identité visuelle et des supports de communication du Manège de Reims.

2 - LE MANÈGE DE REIMS

À proximité immédiate du centre ville, Le Manège de Reims est implanté sur un ensemble architectural exceptionnel formé par le manège (519 places) et le cirque (1000) places. Deux lieux bâtis dans la seconde moitié du XIXe siècle qui témoignent autant de l'histoire de la ville que de son inscription dans le présent en accueillant au quotidien des formes vivantes et contemporaines ainsi qu'un public curieux de les découvrir.

Le Manège de Reims appartient au réseau des scènes nationales. En tant que tel, il a pour missions de s'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale dans le domaine du spectacle vivant, d'organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine, de participer au développement culturel sur son aire d'implantation régionale en favorisant de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci.

Association loi 1901, Le Manège de Reims est subventionné par la Ville de Reims, le Ministère de la culture et de la communication, le Conseil général de la Marne et bénéficie du soutien de la Région Champagne Ardenne.

a - Un lieu dédié à la danse et aux arts du cirque.

Lieu de spectacle vivant pluridisciplinaire, le Manège de Reims a pour particularité de consacrer son projet aux *arts du mouvement* : la danse, les arts de la piste, les formes situées à la charnière de ces disciplines et (dans une moindre mesure) les arts de la marionnette.

Accordant une place de premier plan à la création contemporaine, le Manège de Reims s'appuie sur une présence artistique forte, avec des artistes " associés " et " en compagnonnage ". Pour les trois premières saisons du projet, une chorégraphe, Mié

Coquempot et une équipe circassienne, le Collectif Petit Travers, accompagnent le Manège de Reims au titre d'artistes associés. En 2016, le Manège apporte par ailleurs son soutien aux projets de quatre artistes chorégraphiques en compagnonnage : Mélanie Perrier, Thierry Micouin, Marinette Dozeville et Malika Djardi.

De nombreuses coproductions sont également engagées et plusieurs premières sont programmées à l'automne 2016. Le Manège de Reims se positionne ainsi comme un lieu de création et de soutien à l'émergence artistique, en particulier dans le domaine chorégraphique.

Ce soutien à la création s'inscrit dans le cadre d'une programmation 16 17 (en cours de préparation) qui sera marquée par la variété des croisements entre les esthétiques : l'opéra se confronte à la marionnette, au cirque, à la danse, au théâtre Nô. La danse contemporaine s'empare du texte, dialogue avec la musique médiévale, baroque, le jeu d'acteur et le cinéma, la comédie musicale. Fait nouveau, ces propositions seront présentées à parts égales dans la salle du manège et au cirque, et non majoritairement au manège comme précédemment.

Le Manège de Reims mène aussi un important programme d'actions artistiques et culturelles en direction d'un large éventail de publics : scolaires, publics de l'éducation populaire, de l'enseignement supérieur, familles, publics éloignés de l'offre culturelle ou empêchés.... Dans le cadre du nouveau projet, une attention particulière sera portée aux projets participatifs tournés vers les « publics individuels » ne fréquentant encore pas le Manège.

b - Un territoire où coexistent de nombreux projets

À Reims

Ce positionnement singulier s'inscrit dans un paysage local marqué par de nombreuses collaborations et la complémentarité des disciplines. La plus importante de ces collaborations se noue chaque année à l'occasion du Festival Reims Scènes d'Europe, rendez-vous qui réunit Le Manège, la Comédie (théâtre), l'Opéra (lyrique et ballet), la Cartonnerie (musiques actuelles), Nova Villa (jeune public), Césaré (musique contemporaine) et le Fonds régional d'Art Contemporain.

Reims possède aussi un festival de musique classique, deux festivals de jazz, un festival de musiques électroniques, un festival des cultures urbaines, un centre des cultures numériques, un musée des beaux arts... L'ensemble de ces initiatives est répertorié sur le site : <http://www.infoculture-reims.fr/>

En Région

Au sein de la Région Champagne Ardenne, le cirque et les arts de la marionnette occupent en outre une place structurante avec la présence à Châlons du CNAC (Centre National des Arts du Cirque) et de Furies (Pôle National des Arts du Cirque en préfiguration) et à Charleville Mézières de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts de la Marionnette et du Festival Mondial de la Marionnette.

Le Manège de Reims est également membre du Réseau 360°. Fondé et coordonné par la Comète, Scène nationale de Châlons-en-Champagne, le Réseau 360° rassemble 18 lieux d'architecture circulaire à vocation artistique, situés dans 11 pays. Il impulse auprès d'artistes de tous horizons la création d'œuvres à 360°.

Et au-delà

Le Manège de Reims collabore avec l'échangeur - CDC Picardie à travers le réseau Kiss (la Coopération Interrégionale Stimulante et Solidaire) pour accompagner conjointement des artistes.

À partir de cette ouverture affirmée sur le territoire et d'une volonté de développer les partenariats avec les réseaux de production et de diffusion, Le Manège de Reims trace également des perspectives liées au changement de dimension régionale, notamment en matière de développement international.

c - Un site d'exception pour les artistes et le public mais trop peu tourné vers l'extérieur et mal mis en valeur.

L'inscription de la Scène nationale sur un site d'exception est un indéniable atout. Toutefois, ces lieux ne jouent pas pleinement leur rôle de facteurs d'attractivité et de rayonnement pour le projet artistique et culturel :

- Le site lui-même n'est pas ouvert vers l'extérieur. En cause, des murs épais, le manque de transparence, des espaces d'accueil difficiles à identifier. Une grille entoure le site, identifiant celui-ci comme un espace clos. Ces facteurs ne poussent pas à la curiosité, ne donnent pas à chacun le sentiment d'être invité à franchir la porte.
- L'absence d'espaces d'accueil généreux. Lieux de patrimoine, bâtis dans la seconde moitié du XIXe siècle, le cirque et le manège pâtissent de l'absence des espaces d'accueil et de convivialité généreux qui sont aujourd'hui le lot de tout équipement moderne. Loin d'être accessoires ou de pur confort, de tels espaces expriment bien ce qui rend l'expérience du spectacle vivant

irremplaçable et si nécessaire : être des lieux de rencontre, de rassemblement, de reconnaissance et d'échange. À un horizon de trois ans, un projet d'extension est appelé à voir le jour afin de pallier à ce manque. A ce jour, et en l'attente de nouveaux espaces, une structure temporaire sera conçue et installée dans la cour pour la rentrée 2016.

- Le cirque reste aujourd'hui peu investi par les propositions artistiques de la Scène nationale en raison de sa configuration circulaire. De fait, il est davantage utilisé pour des mises à disposition au service d'autres opérateurs (privés, associations, autres manifestations artistiques). Le nouveau projet artistique mettra le cirque en valeur en programmant plus de pièces dans cette enceinte afin de la « réhabiliter » en tant que lieu de représentation à part entière.
- Par ailleurs, en raison du défaut de signalétique, le bâtiment du Manège n'est pas identifié comme une salle de spectacle par nombre de rémois, contrairement au cirque voisin.

Quelques vues du site :

http://www.manegedereims.com/media/reims/20-mane_ge_et_cirque_en_photos-1.pdf

d - « Le Manège de Reims » : une appellation sujette à confusion.

Le 7 janvier 1991, le manège et le cirque sont regroupés sous le label de " Scène Nationale ". L'ensemble accueille les missions de l'historique Maison de la Culture de Reims (fondée au tournant des années 60-70 dans les bâtiments de l'actuelle Comédie de Reims). Cette jeune Scène nationale se fait alors connaître sous le nom de « Centre National d'Art et de Technologies ».

En 2000, la vocation de la Scène nationale est recentrée vers la danse et le cirque. La chorégraphe Stéphanie Aubin est nommée à sa tête. Cette refondation s'accompagne d'un changement de nom ; le « Centre National d'Art et de Technologies » devient « Le Manège de Reims ».

A cet égard, le choix d'utiliser « Le Manège » comme dénomination (faisant ainsi l'impasse sur « Le cirque ») répond à une réalité concrète quant à l'occupation des lieux. En raison de la nature des spectacles proposés, la programmation occupe davantage l'espace " frontal " du manège que l'espace circulaire de la piste. La salle du « Manège » est ainsi au cœur du projet artistique et donne *de facto* son nom à l'ensemble du site comprenant le manège et le cirque.

Cette appellation peut pourtant paraître paradoxale, car c'est historiquement la salle voisine du cirque qui a abrité - un siècle durant - les manifestations artistiques. Le cirque reste à ce titre dans l'esprit des rémois prioritairement associé à l'imaginaire du spectacle et du rassemblement.

Le Manège n'a pour sa part été transformé en salle de spectacle qu'à la fin des années 80, plus d'un siècle après sa construction.

Ainsi...

- D'une part, le bâtiment du Manège n'est pas réellement perçu comme un lieu de spectacle, en raison de son histoire somme toute récente (on a pu rencontrer récemment un spectateur qui y avait encore appris à faire du cheval) et de son manque de mise en valeur, de visibilité.
- D'autre part, le cirque n'est pas perçu comme une entité du « Manège de Reims ». Marginalisé pour des raisons de terminologie et de sous-emploi, il est perçu comme un lieu autonome.

e - Un nouveau regard

Le projet porté par la nouvelle direction depuis l'été 2015 induit un changement de regard sur cet ensemble, autour de deux axes :

- Equilibrer la programmation en cherchant à utiliser les deux salles à parité. Sur la trentaine de propositions programmées pour la saison 16 17, une moitié sera présentée au cirque (toutes disciplines confondues).
- Ouvrir le site sur la ville par la création de nouveaux espaces d'accueil et améliorer de façon concomitante sa visibilité en terme de signalétique.

Par ailleurs, il est essentiel d'identifier de façon plus claire cet ensemble à ce qui l'anime : un projet artistique dédié aux arts du mouvement.

Lors des discussions menées au sein de l'équipe, nous avons évoqué la question de la terminologie. Faut-il remplacer le nom du Manège de Reims pour un nom plus englobant, permettant de distinguer nom de la scène nationale d'une part et nom de ses deux salles, de l'autre ? C'est une option laissée de côté aujourd'hui : le nom du Manège véhicule une image positive de mouvement, de lumières, de fête... et de circularité. Raison pour laquelle il est d'ailleurs souvent confondu avec le cirque.

Nous avons enfin évoqué la question du changement de nom de la seule salle du Manège afin de faire coexister plus harmonieusement le projet « Manège de Reims » d'une part et le site composé du cirque et d'une autre salle (à nommer donc...).

Par ailleurs, dans les années à venir, avec la requalification d'un large ensemble urbain qui s'étend de la place de la République au Manège et au-delà (<http://www.refletsactuels.fr/2015092413862-reims-a-robinet-attaque-les-grands-travaux/>), la Scène nationale s'inscrira dans un nouveau paysage, changera de dimension avec la construction d'une extension pour l'accueil et la restauration, voire de potagers.

3 - LA COMMUNICATION ET SES CIBLES

a - Descriptif du dispositif actuel

La communication adoptée dans les années 2000 a positionné le Manège comme un lieu où la place du spectateur est mise en jeu à travers des propositions festives, participatives ou immersives, la transdisciplinarité. Un ton décalé, direct et ludique domine dans les adresses faites au public.

L'identité graphique a été développée depuis 2000 par l'agence rémoise Benoît Pelletier – diabolus (<http://pelletier-diabolus.com/>), s'appuyant sur un travail photographique privilégiant l'abstraction, chaque saison étant l'occasion de décliner une série d'images d'ambiance sur tous les supports de communication " générale " (non affectés à la communication d'un spectacle en particulier) : dépliants, brochure, kakémonos, affiches de lancement, home page du site, newsletters...

Un ensemble de pdf témoins de l'identité visuelle est accessible à cette adresse : <http://www.manegedereims.com/telechargements/public>

Communication imprimée.

Entre 2012 (refonte du site internet) et 2014 (création d'une nouvelle communication print) l'agence a développé à la demande du Manège une « ligne claire ». Il s'agissait notamment de valoriser les visuels des spectacles, de donner davantage de détails sur les contenus, des textes plus fournis répondant en ceci à une demande fréquente du public.

La brochure de saison du Manège créée en 2014 en témoigne : (http://www.manegedereims.com/media/reims/Manege_Brochure_15-16_BD.pdf)

Par ailleurs, un panorama de saison (Z-CARD) complète cette brochure, proposant des textes très brefs et des illustrations sous forme de vignettes.

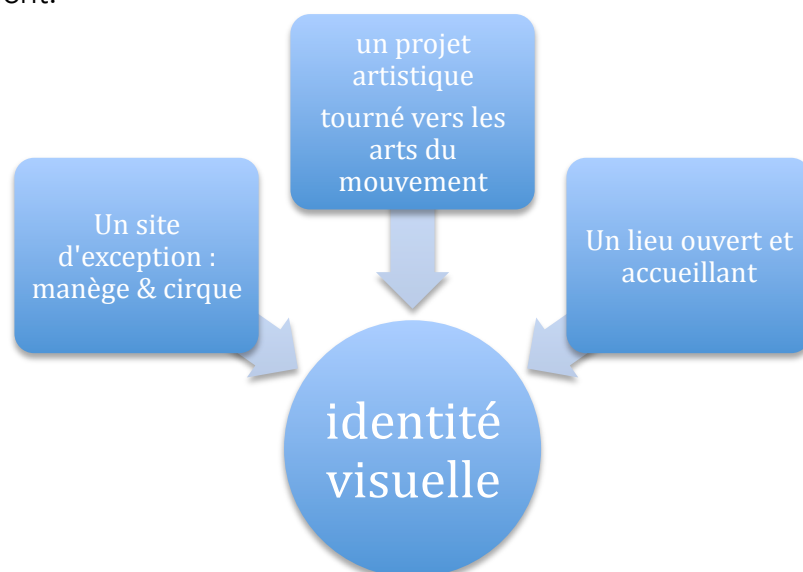
Communication en ligne.

Le site internet favorise quant à lui l'utilisation de visuels présentés en plein écran. Sa page d'accueil a été pensée dans un souci d'économie visuelle, avec le souhait de valoriser l'identité du projet. Si on peut estimer l'objectif atteint de ce point de vue, l'interface en question s'est avérée manquer d'efficacité dans sa capacité à proposer d'emblée un aperçu d'ensemble de la programmation et un accès aisé à la réservation ; deux aspects essentiels dans la consultation d'un site qui doit être un outil de service quotidien pour le public.

En regard de ces supports de communication générale, le Manège communique aussi via des objets sur mesure en direction de ses différents relais et interlocuteurs (enseignement, secteur de l'éducation populaire, de la solidarité, presse et professionnels).

b - Les attentes

- Renforcer l'identité et la notoriété de la Scène nationale sur le territoire et auprès du grand public en clarifiant son image, notamment au regard de son site d'implantation.
- Afficher la clarté quant à la vocation du lieu, ses missions, les disciplines qui l'habitent. Cette identité visuelle peut évoquer le mouvement, l'organique, le plaisir des sens.
- Véhiculer l'image d'un lieu accueillant, chaleureux, qui se garde de tout hermétisme pour valoriser le plaisir de l'expérience vécue au contact du mouvement.



4 - MODALITÉS DE CONSULTATION

a - Diffusion de l'appel à candidature sur la base du cahier des charges.

b - Réception des offres.

Ces offres comprendront :

- Une présentation détaillée de l'agence, de son parcours, de ses métiers ainsi que des moyens dont elle dispose pour mener à bien la commande.
- Un ensemble de références permettant d'apprécier la qualité de sa production. Chaque exemple de référence (création d'une identité visuelle, d'une brochure, d'une campagne...) pourra être accompagné d'un court texte précisant la problématique à l'origine de la commande en question et la façon dont celle-ci a été résolue.
- Une lettre de motivation exposant votre perception des enjeux de la présente commande et votre capacité à vous en saisir.
- Un barème de prix établi à partir du tableau des principaux objets de la commande. Le barème distinguera pour chaque objet :

création des maquettes / réalisation / cession des droits d'auteur

c - Sélection de trois agences appelées à réaliser un avant-projet sommaire.

À l'issue de cette phase, trois agences seront sélectionnées. Cette sélection pourra faire l'objet d'un entretien préalable avant le choix définitif des agences retenues.

d - Réalisation des avant-projets sommaires.

Les trois agences retenues réaliseront ensuite un avant-projet sommaire sur la base d'un brief décrivant les principaux objets de la commande :

IDENTITE VISUELLE (LOGO & CHARTE GRAPHIQUE)
AFFICHE DE SAISON 120 / 176
SIGNALÉTIQUE
BROCHURE DE SAISON
PANORAMA DE SAISON

Cette phase sera indemnisée à hauteur de 1500 euros HT pour chacune des deux agences non retenues.

Nous fournissons ci-dessous un liste indicative des supports amenés à être réalisés dans le cadre de la collaboration avec l'agence. Ce dispositif et la nature des supports seront précisés avec l'agence lauréate.

IDENTITÉ VISUELLE

LOGO & CHARTE GRAPHIQUE

COMMUNICATION DE SAISON

INTERFACE GRAPHIQUE DU SITE WEB
BROCHURE DE SAISON
PANORAMA DE SAISON

COMMUNICATION PÉRIODIQUE

GABARIT NEWSLETTER
SUPPORT PRINT PÉRIODIQUE

ACCOMPAGNEMENT SPECTACLES

INSERTIONS PRINT / WEB
AFFICHETTES
FLYERS
BANDES ANNONCES (HABILLAGE VIDEO)

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

AFFICHE INSTITUTIONNELLE DE LANCEMENT
SUPPORT DÉDIÉ AUX TEMPS FORTS

COMMUNICATION THÉMATIQUE

SUPPORT DÉDIÉ AUX ARTISTES « MAISON »
SUPPORT DÉDIÉ AUX « PUBLIC EN HERBE »

ACCUEIL / SIGNALÉTIQUE / BILLETTERIE

SIGNALÉTIQUE
CALICOTS PERMANENTS / PÉRIODIQUES
FEUILLES DE SALLE (GABARIT)
BILLETS PHYSIQUES / NUMÉRIQUES
POCHETTE À BILLETS, CARTES D'ADHÉSION

PAPETERIE

MISE EN PAGE DE LETTRE / FAX / BON DE COM. / FACTURES)
MISE EN PAGE DOSSIERS (PÉDAGO / PROD...)
CARTES DE CORRESPONDANCE, CARTES DE VISITE
GABARIT SIGNATURE MAIL
PAPIER À LETTRE, ENVELOPPES

e - Composition du jury.

- L' équipe de direction du Manège de Reims.
- Les équipes artistiques associées au Manège de Reims.
- Un designer graphique.

f - Critères de choix.

- Pertinence de la proposition graphique au regard des enjeux de la commande, faculté à l'inscrire dans la durée.
- Montant de la prestation.

5 - CALENDRIER

RÉCEPTION DES DOSSIERS	JUSQU'AU 29-janv-16		
PREMIÈRE SÉLECTION (3 AGENCES)	29-janv-16	AU	05-févr-16
RÉALISATION DES AVANTS-PROJETS	05-févr-16	AU	11-mars-16
CHOIX DE L'AGENCE RETENUE	11-mars-16	AU	25-mars-16
DÉCLINAISON IDENTITÉ TOUS SUPPORTS	25-mars-16	AU	29-avr-16
RÉALISATION	29-avr-16	AU	10-juin-16
IMPRESSION (BROCHURE DE SAISON)	10-juin-16	AU	24-juin-16
LIVRAISON (BROCHURE DE SAISON)	24-juin-16		

6 - ANNEXES

Pour en savoir plus sur les missions et le réseau des Scènes nationales
<http://www.scenes-nationales.fr/>

L'offre culturelle à Reims
<http://www.infoculture-reims.fr/>

Historique du Manège et du Cirque, visuels des lieux
<http://www.manegedereims.com/une-maison/des-espaces>
[http://www.manegedereims.com/media/reims/20-mane ge et cirque en photos-1.pdf](http://www.manegedereims.com/media/reims/20-manege-et-cirque-en-photos-1.pdf)